



***Bulletin
d'informations
administratives***

BIA Bis DU 21 NOVEMBRE 2014

1, esplanade Jean Moulin 93007 Bobigny Cedex
Téléphone : 01.41.60.60.60 - Télécopie : 01.48.30.22.88
Courriel : prefecture@seine-saint-denis.gouv.fr

PREFECTURE DE LA SEINE-SAINT-DENIS

Sommaire BIA du 21 novembre 2014

Services déconcentrés de l'État

Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi

Décision d'intérim en date du 21 novembre 2014 relative à l'organisation de l'inspection du travail dans le département de la Seine-Saint-Denis et portant affectation des agents de contrôle dans les unités de contrôle et gestion des intérim.

1



DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DU DIALOGUE SOCIAL

**DIRECTION REGIONALE DES ENTREPRISES, DE LA CONCURRENCE, DE LA
CONSUMMATION, DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI D'ÎLE-DE-FRANCE**

UNITÉ TERRITORIALE DE LA SEINE-SAINT-DENIS

DECISION D'INTERIM

La Responsable de l'Unité territoriale de la Seine-Saint-Denis,

Vu l'article R.8122-9 du Code du Travail,

Vu la décision N° 2014-52 du 20 novembre 2014 du Directeur Régional des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi d'Île-de-France relative à la localisation et à délimitation des unités de contrôle et des sections d'inspection du travail de l'unité territoriale de la Seine-Saint-Denis,

Vu la décision du 21 novembre 2014 relative à l'organisation de l'inspection du travail dans le département de la Seine-Saint-Denis et portant affectation des agents de contrôle dans les unités de contrôle et gestion des intérim ;

DECIDE :

Conformément à l'article 3 de la décision du 21 novembre 2014 relative à l'organisation de l'inspection du travail dans le département de la Seine-Saint-Denis et portant affectation des agents de contrôle dans les unités de contrôle et gestion des intérim il est décidé que :

- **L'intérim de Madame Alexandra PISARZ responsable de l'Unité de Contrôle N° 1 est confié à Madame Katia DUPUY, directrice adjointe du travail ;**
- **L'intérim de la section d'inspection 1-9 est également confié à Madame Katia DUPUY à l'exception du contrôle des Ets TRA (Transports Rapides Automobiles) sis à Villepinte, et AIGLE AZUR sis à Tremblay en France, ainsi que de toutes les activités exercées dans leur enceinte, respectivement confié à Monsieur Mohammed CHEKROUNI, inspecteur du travail et à Madame Monique BOST, inspectrice du travail,**

Cette décision prend effet à compter du 24 novembre 2014.

La présente décision sera publiée au Bulletin d'Information Administratives des services de l'Etat dans le département.

**Fait à Bobigny le 21 novembre 2014
La responsable de l'unité territoriale
De Seine-Saint-Denis**


Anne SIPP